

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Band: 146 (2001)

Heft: 12

Erratum: À propos de "Thèses Artillerie XXI" ("RMS", octobre 2001)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tions effectuées sous la responsabilité des Nations unies n'ont pas été négligées. Enfin, l'attention est donnée aussi à l'époque coloniale. La salle des drapeaux et des médailles militaires mérite une visite.

L'arsenal de 1602 est consacré à l'exposition des objets de grandes dimensions, telles que les armes secrètes allemandes, le V-1 et le V-2. De plus, ce bâtiment sert à des expositions temporaires qui sont organisées régulièrement.



Matériels en service au profit des Nations unies. (Photo: Musée de Delft)

La bibliothèque du Musée

Une bibliothèque spécialisée de plus de 300000 volumes, est à la disposition des chercheurs et autres personnes intéressées qui peuvent les consulter dans une salle d'études bien équipée.

Chaque année est publié un fascicule de *Armamentaria*, revue largement illustrée et contenant des articles sur les objets du musée.

Le Musée de l'armée de Delft contient la collection la plus importante d'objets militaires

concernant l'histoire militaire des Pays-Bas. Cette collection, par sa disposition même, est présentée d'une façon attrayante et pédagogique.

C. S.

A propos de « Thèses Artillerie XXI » (« RMS », octobre 2001)

Etant responsable au sein de l'OFARSA/DART de l'intégration des lance-mines dans l'artillerie XXI, je désire corriger ce qui est mentionné dans le paragraphe « Nos propres moyens ». Les lance-mines de chars seront vraisemblablement intégrés dans les nouveaux bataillons de grenadiers de chars et serviront d'appui direct au profit des compagnies de combat de ces corps de troupe. Les bataillons de chars n'auront pas de compagnie de lance-mines de chars. Quant aux bataillons d'infanterie mécanisée ils auront leur propre compagnie de lance-mines lourd pour cet appui direct. Momentanément, ils seront encore tractés par des véhicules de type *Duro*. Il est en revanche exact que les groupes d'artillerie continueront à appuyer les corps de troupe blindés (chars ou grenadiers de chars) en appui immédiat par le feu.

Cap Stéphane Morend
Equipe de transformation
de l'artillerie A XXI